



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 mai 2019 — N° 45

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Dansereau (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de La Maison de l'entraide de Sainte-Julie inc.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Arc-en-ciel Vaudreuil-Soulanges.

Mme Girault (Bertrand) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Laurence Haguenaer, consule générale de France à Québec.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Les Diabétiques de l'Outaouais inc.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la municipalité des Coteaux.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club de patinage artistique de Lorraine inc. et la fin de ses activités.

28 mai 2019

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de la Coopérative de transport maritime et aérien.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Regard en elle.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de hockey des Huskies, de Rouyn-Noranda, gagnante de la coupe Memorial.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Guy Cloutier, ex-maire de Lac-Mégantic.

À 13 h 53, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

28 mai 2019

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Proulx, ministre du Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 15 Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 15.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2019-2023 de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 611-20190528)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le plan stratégique 2018-2022 de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec).

(Dépôt n° 612-20190528)

28 mai 2019

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 avril 2019 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant la mise en place d'un mode de taxation scolaire équitable favorisant la réussite éducative;
(Dépôt n° 613-20190528)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 avril et le 2 mai 2019 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant la création d'une formation collégiale de techniciens en pharmacie et programme de reconnaissance des acquis;
(Dépôt n° 614-20190528)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 avril 2019 par M. Bussière (Gatineau) concernant la construction d'une nouvelle école primaire à L'Ange-Gardien;
(Dépôt n° 615-20190528)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 avril 2019 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant la reconstruction du pont d'étagement du chemin des Chenaux à Vaudreuil-Dorion;
(Dépôt n° 616-20190528)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 mai 2019 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant l'amélioration des conditions des stages étudiants;
(Dépôt n° 617-20190528)

La réponse à la question écrite n° 36 concernant la révision des deux lois sur le statut de l'artiste, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2019 par Mme Dorion (Taschereau);
(Dépôt n° 618-20190528)

La réponse à la question écrite n° 37 concernant la situation des personnes prestataires du programme de solidarité sociale qui sont hébergées en ressources intermédiaires ou en ressources de type familial, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage);
(Dépôt n° 619-20190528)

La réponse à la question écrite n° 40 concernant les pouvoirs du lieutenant-gouverneur du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 avril 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 620-20190528)

28 mai 2019

La réponse à la question écrite n° 43 concernant certaines pratiques au sein de Revenu Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 mai 2019 par M. Ouellette (Chomedey).

(Dépôt n° 621-20190528)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 21 mai 2019, que lui a adressée M. Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale française, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 16 avril 2019, concernant l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris;

(Dépôt n° 622-20190528)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Leitão (Robert-Baldwin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 29 mai 2019, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 623-20190528)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 9, 15 et 16 mai 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 624-20190528)

28 mai 2019

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 7, 8, 9, 14, 15 et 16 mai 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État.

(Dépôt n° 625-20190528)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine des services éducatifs en CPE et milieu familial, qui se déroule à travers le Québec, du 26 mai au 1^{er} juin 2019;

QU'à cette occasion, elle souligne l'expertise et la bienveillance dont le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance fait preuve quotidiennement dans son travail avec les enfants;

QU'elle exprime sa reconnaissance envers ces personnes qui ont à cœur le bien-être des tout-petits et qui mettent tout en œuvre pour leur offrir des milieux de vie accueillants et stimulants;

QU'elle reconnaisse leur grande contribution à la qualité des services de garde éducatifs offerts aux familles du Québec, qui permettent aux enfants de se développer et qui représentent pour les parents un appui important;

28 mai 2019

QUE l'Assemblée nationale souligne également la tenue de la Journée mondiale des parents qui est célébrée le 1^{er} juin de chaque année;

QU'à cette occasion, elle souligne le rôle essentiel que jouent les parents dans l'éducation, la protection et le développement global des enfants;

QU'elle réaffirme l'engagement du gouvernement de soutenir les parents du Québec aux différentes étapes de la vie et, notamment, dans l'atteinte d'un meilleur équilibre entre leurs nombreuses responsabilités.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le tabagisme est, encore aujourd'hui, un enjeu majeur de notre société;

QU'elle considère que les mini-cigarettes électroniques sont un véritable fléau pour les jeunes, particulièrement dans nos écoles;

QU'elle exige que le gouvernement mette en place des mesures supplémentaires pour lutter contre le tabagisme et le vapotage dans les écoles, notamment, avec une campagne de sensibilisation et de prévention et ce, d'ici la prochaine rentrée scolaire.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

28 mai 2019

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **116** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des propos tenus vendredi dernier par le ministre de l'Éducation, qui s'engageait à ce que de nouveaux fonds soient investis par le gouvernement afin d'assurer la pérennité des mesures d'aide alimentaire dans les écoles du Québec à l'automne prochain, y compris dans celles qui ont récemment subi un changement à leur indice de défavorisation;

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre de l'Éducation d'honorer cet engagement, en ajoutant le plus rapidement possible les sommes nécessaires afin qu'aucun élève ne perde son aide alimentaire durant la prochaine année scolaire.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **117** en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

28 mai 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère que la nation québécoise est souveraine sur son territoire;

QU'elle rappelle que par conséquent, tout projet pouvant avoir un impact environnemental, notamment ceux ayant trait au transport d'hydrocarbures, doit être soumis à la procédure québécoise d'évaluation environnementale;

QU'elle rappelle également que ces projets ne peuvent aller de l'avant sans l'accord du gouvernement du Québec;

Enfin, qu'elle reconnaisse que le gouvernement de la Colombie-Britannique a toute la légitimité pour aller en appel de la décision de sa cour d'appel dans son renvoi sur l'application de ses lois environnementales.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 118 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme LeBel, ministre de la Justice, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que, notamment grâce au financement public du milieu communautaire, le Québec est un leader dans la sensibilisation et la prévention des violences à caractère sexuel;

28 mai 2019

QUE l'Assemblée nationale prenne néanmoins acte des statistiques troublantes à l'effet qu'encore de nos jours au Québec, une fille sur cinq et un garçon sur dix rapportent avoir été victimes d'une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans;

QU'elle prenne acte que dans plusieurs législatures voisines, le mois de mai est reconnu comme le Mois de sensibilisation et de prévention des violences à caractère sexuel;

QU'elle reconnaisse l'importance de faire en sorte qu'au Québec, les décideurs, les professionnels de divers milieux et la population en général se mobilisent et agissent formellement au moins une fois par année pour prévenir les violences à caractère sexuel sous toutes leurs formes qui touchent encore trop d'enfants, d'adolescents et d'adultes;

QU'elle demande par conséquent au gouvernement du Québec que le mois de mai devienne, à partir de l'année 2020, le Mois de sensibilisation et de prévention des violences à caractère sexuel au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 119 en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes;

28 mai 2019

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis.

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance publique afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative portant sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 29 mai 2019, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Leitão (Robert-Baldwin).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance du crédit d'impôt RénoVert pour la rénovation domiciliaire et sur le plan de l'efficacité énergétique;

28 mai 2019

QU'elle demande au gouvernement caquiste de revenir sur sa décision et de reconduire dès maintenant le crédit d'impôt RénoVert pour l'année financière 2019-2020.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 14 mai 2019, sur la prise en considération du rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, ainsi que sur les amendements transmis par Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Labrie (Sherbrooke).

Le débat terminé, l'amendement de Mme Rizqy (Saint-Laurent) est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, les votes sur les amendements proposés par Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke) et sur le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 mai 2019, sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, soit maintenant adopté.

28 mai 2019

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Polo (Laval-des-Rapides), à M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « L'absence de vision du gouvernement caquiste en matière de vente d'hydroélectricité »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « L'improvisation du gouvernement caquiste dans le dossier des maternelles ». M. Lacombe, ministre de la Famille, remplace le ministre pour ce débat;
- le troisième, sur une question adressée par M. Tanguay (LaFontaine) à Mme LeBel, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « Le silence de la ministre de la Justice sur la contradiction entre le projet de loi n° 21 et de la Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi dans des organismes publics ».

À 18 h 38, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

28 mai 2019

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee).

À 21 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 mai 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

28 mai 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 116)

POUR - 112

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)	
Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	
	(Rimouski)	(Jean-Talon)	

28 mai 2019

Sur la motion de Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 117)

POUR - 113

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)	
Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	
	(Rimouski)	(Jean-Talon)	

28 mai 2019

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 118)

POUR - 111

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Rimouski)	(Jean-Talon)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (CAQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tardif (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thériault (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	Zanetti (QS)
Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	

28 mai 2019

Sur la motion de Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme LeBel, ministre de la Justice, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 119)

POUR - 110

Allaire (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Asselin (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bachand (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Barrette (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
(Prévost)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Berthier)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	(Jean-Talon)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	Provençal (CAQ)	
Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)	
	(Lotbinière-Frontenac)		